Formation pour l'obtention d'un certificat

F35 - Certibiocide « autres nuisibles »

*Inscrit sous **RS6441 «Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits »** par le MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES publié au JO le 01/02/2023*

L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 8 protection du bois, TP 15 avicides et TP 21 antisalissures.

DATES

- **13 octobre 2026 à Caen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation biocide
- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- La protection du bois
- La lutte contre les oiseaux
- Les produits antisalissures

POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP8, TP15 et TP21.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel *(contrôle lors de l'inscription)*

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

contact.rouen@fredon-normandie.fr
02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide.